

**GARANTIE DECENNALE CONSTRUCTEUR,
CONSTRUCTION PARASYSMIQUE ET PARACYCLONIQUE
DOUBLAGE INTERIEUR ANTI-FEU
ISOLATION ACOUSTIQUE ET THERMIQUE
PRIME D'ISOLATION AGIR-PLUS EDF**

FINITION EXTERIEURE, BARDAGE EN PIN OU BOIS EXOTIQUE



LE CAHIER DE PRESCRIPTIONS MAISON HYLÉ

- Ancrage des murs avec équerres en acier galvanisé et double contreventement conforme à l'Eurocode 5
- Lamé d'air ventilée sous bardage avec pare-pluie pour garantir la durabilité de la peau extérieure
- Doublage des murs, cloisons et rampants en panneau de gypse permettant le passage des fluides et une bonne résistance au feu
- Bois en pin, traité classe 4 (fongicide et insecticide)
- Isolation thermique de toiture en PSE ($R=1,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$), couverture en membrane caoutchoutée anti-uv et iso-phonique, ou en tôle anti-cyclonique, dans le respect de la nouvelle réglementation RTG, bilan énergétique par BE thermique agréé pour un classement A de l'ouvrage

Les matériaux sont sélectionnés afin de garantir un impact environnemental limité. L'isolation acoustique et thermique ainsi que la mise en œuvre de grands volumes sous plafond, des fenêtres avec lames d'air ventilées garantissent le rafraîchissement naturel des pièces sans l'utilisation de climatiseurs.

